



LA MRC VOUS INFORME

NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT

Le mercredi 8 mai 2024, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, en conformément à l'article 198 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, M. Guy Bernatchez, préfet, a renouvelé le mandat de M. Magella Emond, maire de la municipalité de Mont-Saint-Pierre, à titre de préfet suppléant. Le mandat de M. Emond se terminera le 2 novembre 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau
MRC de La Haute-Gaspésie

